

Enfin, les étudiants peuvent aussi être impliqués directement. Dans notre cas, un petit groupe des nôtres ira cet été prêter main-forte à la construction d'un centre de formation pour paysans. On souhaite, à travers cette expérience, sensibiliser des jeunes à la question du sous-développement et des échanges interculturels.

• Un approfondissement des relations Nord-Sud

Pour qui a un peu de préoccupations sociales, le contact direct avec le Tiers-Monde représente un moyen privilégié de comprendre les relations Nord-Sud, les questions relatives à la distribution des richesses dans le monde, les forces en présence dans la problématique du développement international.

C'est souvent à partir de la nécessité de connaître nos partenaires que ces questions sont soulevées. Avec qui travaillons-nous? Comment vivent nos partenaires? Pourquoi sont-ils encore confrontés avec la faim, les maladies infectieuses aujourd'hui disparues dans les pays riches? Quelles sont leurs attentes par rapport à nos projets et face aux coopérateurs?

Très peu présentes dans le monde industrialisé, ces questions sont pourtant celles qui sont les plus aiguës dans les pays du Tiers-Monde. Une meilleure compréhension de la situation permet d'orienter le travail que nous y faisons dans le sens d'une véritable coopération. Notre appui intellectuel, moral financier sera mis à la disposition de ceux qui travaillent à promouvoir un véritable développement démocratique. Nos projets seront conçus en fonction des besoins véritables de nos partenaires afin de leur donner les outils nécessaires pour sortir du sous-développement qui perdure de manière injustifiée dans bien des pays.

• Un enrichissement humain

Les coopérateurs sont certainement ceux qui tirent le plus de bénéfice de la coopération en ce qui concerne le développement personnel. Le contact quotidien avec des collègues d'une autre culture, avec qui ont doit développer des liens de confiance et de respect mutuels, demande de la part de l'intervenant beaucoup de doigté et de raffinement sur le plan des relations humaines. Comment agir à l'intérieur d'une culture qui nous est presque inconnue, comment faire un travail d'éducation en respectant les valeurs en place, comment désamorcer des situations conflictuelles? De tout cela et de beaucoup plus encore sont constituées les relations interpersonnelles en coopération. Le simple fait de quitter un milieu de travail régi par 300 pages de convention collective pour arriver dans un pays où les relations de travail passent plutôt par les relations interpersonnelles représente un défi de taille pour tout intervenant québécois.

On réfléchit aussi sur la résistance humaine quand on aperçoit deux petits bonshommes de 5-6 ans faire à pied au grand soleil leurs 3-4 kilomètres pour aller et venir de l'école, ou devant une accouchée qui rentre à la maison à pied quelques heures après son accouchement, son trésor dans les bras.

L'importance de la vie, le rapport de l'homme avec l'environnement, la conception de la famille, la vision du bonheur, l'importance du savoir, l'influence du politique sur la vie en société, autant de sujets de réflexion qui nous font prendre conscience de nos valeurs et parfois même les réviser.

Souvent il arrive qu'on se demande qui du coopérateur ou du partenaire du Tiers-Monde reçoit le plus dans cette aventure.

Après un certain temps on prend conscience de ses véritables dimensions. La ténacité, la patience, le calme, la foi en l'avenir que j'ai rencontrés au Nicaragua ou au Rwanda, jusqu'à maintenant je ne les ai jamais connus avec autant d'intensité chez nous.

Vous laisser entendre que la coopération c'est un coin de paradis, ce serait trahir tous ceux qui ont vécu cette expérience sous des cieux chauds et humides ou arides et poussiéreux, souvent privés d'eau, d'électricité, obligés d'apprendre à déguster une nourriture plus ou moins saine, plus ou moins gastronomique etc. Mais ce sont des contingences que chacun accepte à l'avance et qui ne causent pas vraiment de problèmes importants. Plus difficile à vivre est la solitude à laquelle le coopérateur se trouve confronté malgré tous les efforts d'intégration qu'il fasse et malgré tout l'accueil qu'on lui réserve. Coupé de son cadre habituel de vie, le coopérateur doit appréhender, analyser, agir sur une réalité nouvelle à partir de ses seules ressources. Pour l'aider à vivre cette difficulté, il est important que le cégep se responsabilise quant à la formation des futurs intervenants dans un projet.

S'il est très certain que nous avons tous un bagage scientifique, technique et méthodologique à partager, nous n'en sommes pas moins de nouveaux venus dans le monde de la coopération.

Connaître les peuples avec qui nous travaillons, leur histoire, leur culture, leur situation socio-économique, leur langue, tout cela est exigeant mais absolument essentiel à la réussite de nos projets. Certains groupes de solidarité et les Organisations non gouvernementales (O.N.G.) ont plusieurs longueurs d'avance sur les cégeps en ce qui concerne la réflexion sur la coopération, sa finalité, ses objectifs, les stratégies à adopter. Les cégeps gagneraient à tirer profit de cette expérience.

Au niveau institutionnel, le prix à payer est peut-être le partage des pouvoirs, soit avec l'A.C.D.I., principal bailleur de fonds, soit entre les collèges dans le cadre de projets conjoints ou de contrats de service et enfin avec les partenaires du Tiers-Monde. En tant que principaux acteurs des projets, ils doivent participer à toutes les étapes du projet, de la planification à l'évaluation. Ceci suppose que nos projets subissent des modifications, qu'ils seront gérés autrement que nous le ferions, qu'ils souffriront des retards, mais c'est le prix à payer pour que se développent une coopération profitable, une véritable solidarité entre les peuples.

Quelle qu'en soit la forme, quelle qu'en soit l'importance, la coopération internationale est devenue une réalité pour plusieurs collèges du Québec. Tablant sur le nouvel énoncé de politique canadienne en matière de développement international qui privilégie le développement de ressources humaines, et je cite: «le développement des ressources humaines, c.à d. le perfectionnement des populations par l'alphabétisation, l'acquisition de nouvelles habiletés et connaissances ou une formation plus poussée, deviendra l'élément principal de programmation pour tous les programmes de chacun des pays».

Et sachant que l'A.C.D.I. doublera le nombre de bourses d'études au cours des cinq prochaines années, il est raisonnable

de penser que notre participation au programme canadien d'aide au développement ira en augmentant. La compétition avec les universités, plus expérimentées que les collèges dans ce domaine, sera forte. À nous de prouver que nous sommes à la hauteur de la tâche à entreprendre.

I • Le développement de l'éducation des adultes

PROBLÉMATIQUE

Il est à noter que l'éducation des adultes ne figurait pas dans la mission des collèges lors de leur naissance. Les cégeps donnent pourtant une quantité phénoménale de cours aux adultes; l'éventail de leurs activités pour les adultes est très large. Bref, on pourrait même parler de «l'autre cégep»! En région, elle est souvent le seul niveau d'enseignement supérieur auquel les adultes ont accès.

Le développement de l'éducation des adultes va-t-il bouleverser les structures ou les pratiques dans les collèges? Les cégeps sont-ils plus préparés à absorber cette demande que les universités et les écoles secondaires? Si oui, ne peuvent-ils qu'appliquer des programmes gouvernementaux ou peuvent-ils apporter des réponses originales à des besoins particuliers? Serait-ce que le développement de l'éducation des adultes constitue l'avenir des cégeps?

Communication de
Alcide DAIGNEAULT
Directeur général
Cégep de Rimouski

L'ÉDUCATION DES ADULTES DANS LES CÉGEPS: DE L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT À L'ÉDUCATION PERMANENTE EN PASSANT PAR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA FORMATION SUR MESURE

Comme le titre de cette brève communication l'indique, mon intervention se situera au niveau des concepts d'éducation qui ont été et qui sont encore véhiculés en éducation des adultes dans les collèges. Aussi je délaisse à dessein tout l'aspect quantitatif et tout l'aspect des problèmes de juridiction.

Mon propos se limitera donc à présenter quatre concepts qui ont inspiré et qui inspireront les orientations de l'éducation des adultes dans les collèges. Ces quatre concepts sont mentionnés dans le titre; il s'agit de l'extension de l'enseignement,

du développement régional, de la formation sur mesure et de l'éducation permanente.

L'extension de l'enseignement correspond fondamentalement à la reprise le soir et en fin de semaine, en dehors des horaires scolaires habituels, de l'enseignement de cours qui sont habituellement offerts aux jeunes de l'éducation régulière. Ces cours sont en tous points les mêmes que ceux de l'éducation régulière et ils mènent au même diplôme. La plupart du temps seul l'horaire les différencie de l'éducation des jeunes. L'adaptation pédagogique et l'adaptation des contenus de même que des modalités d'évaluation sont très réduites.

Les cégeps qui succédaient à des établissements de formation déjà bien ancrés dans leur milieu n'ont fait que continuer en 1967 ce que leurs prédécesseurs avaient commencé dans le domaine de l'extension de l'enseignement. Le baccalauréat ès arts était très populaire particulièrement auprès des enseignants et enseignantes. L'extension de l'enseignement a donc constitué la première activité des services d'éducation des adultes des cégeps. Avec le temps et particulièrement avec la venue des responsables de la formation professionnelle, les services ont été amenés à améliorer cette extension de l'enseignement par la mise sur pied de programmes de formation professionnelle adaptés aux adultes en conformité avec la réglementation du gouvernement canadien dans le secteur de la formation de la main-d'oeuvre. Ainsi sont nés les attestations d'études collégiales (A.E.C.) ainsi que les certificats d'études collégiales (C.E.C.). Ces programmes adaptés à la clientèle adulte ont permis aux services d'éducation des adultes d'exiger un enseignement plus adapté aux adultes tant au niveau du contenu que des approches pédagogiques et des modalités d'évaluation. De l'extension de l'enseignement traditionnel était issue l'éducation des adultes que certains qualifiaient déjà d'éducation permanente. Il n'est pas rare encore aujourd'hui que le service qui s'occupe de cette clientèle s'appelle un service d'éducation permanente.

L'extension de l'enseignement, ou l'école de la seconde chance comme on l'a souvent appelée, a toujours été la pierre d'assise de l'éducation des adultes dans les collèges. Elle a joué, me semble-t-il, le rôle qu'on en attendait soit de participer à augmenter le taux de scolarisation de la population québécoise. Cette extension de l'enseignement aux adultes a aussi été source d'innovation pédagogique puisque de plus en plus d'enseignants et d'enseignantes de l'éducation régulière ont été amenés à adapter leur enseignement. Cette extension de l'enseignement a aussi facilité l'accessibilité des adultes à l'éducation régulière. Effectivement, les adultes en ayant repris le chemin de l'école ont, avec le temps, envahi toute l'école.

L'extension de l'enseignement demeure encore aujourd'hui fort importante dans les collèges et elle le demeure aussi au cours des prochaines années. L'école de la seconde chance demeure un atout nécessaire du réseau collégial. Cette extension de l'enseignement s'est améliorée au cours des années et elle continuera de s'adapter aux besoins des adultes. Le règlement sur les études collégiales a fait une ouverture intéressante au niveau du diplôme d'études collégiales (D.E.C.) sans mention. Ce D.E.C. pourra correspondre à un besoin chez les adultes. De même le resserrement au niveau des Attestations d'État est une piste intéressante de développement de l'extension de l'enseignement collégial et par conséquent de l'éducation des adultes.

Le deuxième concept qui est véhiculé en éducation des adultes est celui de la formation outil de développement régional. Effectivement, depuis le début des années quatre-vingt, ce concept a alimenté la problématique de l'éducation des adultes, dans les cégeps. La formation des adultes doit être considérée comme un outil utile au développement d'une région. Le développement régional est entendu ici dans le sens de développement global dont la valorisation du potentiel humain de tout âge et de tout milieu. Ce concept suppose un rapprochement suivi et systématique avec les organismes et les entreprises du milieu, des liens et une concertation étroite avec les autres intervenants éducatifs et gouvernementaux. Il signifie le développement d'une mission élargie sur les plans de l'expertise, de la recherche disciplinaire et technologique, de la disponibilité de ressources humaines et matérielles, de l'adaptation de programmes de formation, de cours et de travaux à la réalité régionale. Ce concept élargit la mission du service d'éducation des adultes au-delà de la formation ou des cours. Ce concept enlève aussi les services d'éducation des adultes sur les besoins d'une région et non particulièrement sur les besoins individuels comme ils l'avaient fait depuis le début.

Ce concept a été élaboré plus particulièrement dans les régions excentriques aux grands centres urbains. Cependant la Fédération des collèges l'a repris à son compte pour une part dans sa proposition de développement de l'éducation des adultes, en mars 1984, qu'elle intitulait *La formation des adultes une contribution du cégep au développement de son milieu*. De même le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science l'ont récemment repris à leur compte dans un énoncé d'orientation sur le sujet. L'on peut penser que ce concept comme le précédent continueront d'influencer les services d'éducation des adultes des collèges au cours des prochaines années.

Le troisième concept qui sous-tend le développement de l'éducation des adultes dans les collèges est celui de la formation sur mesure. En 1988 ce concept semble être tout à fait nouveau. On a parfois l'impression qu'il sort tout droit de l'entente Canada-Québec sur la formation de la main-d'oeuvre. Il serait bon de se rappeler que la Commission des coordonnateurs de l'éducation des adultes a longuement travaillé sur ce concept et son application dans les services d'éducation des adultes (S.E.A.) des collèges dès le début des années soixante-dix. Le rapport final sur le sujet est paru en 1978 sous la signature de Daniel Campeau et de Jeanne LeRoux. Il portait sur les implications organisationnelles de la formation sur mesure et avait en sous-titre: *Contribution à une politique de développement de l'éducation des adultes*. Il serait tout à fait à propos de retourner les participants de cet atelier à ce texte. La formation sur mesure repose sur la réponse adaptée, sur mesure, à un besoin, sur la participation des individus à l'expression de leur besoin et de la réponse, sur la cohérence entre le besoin et la réponse ainsi que sur la plus ou moins grande formalité de l'organisation. C'est l'organisation qui supporte les besoins de l'individu et non l'inverse. Dans la formation sur mesure, la reconnaissance des acquis joue un rôle fort important. Aussi, l'expertise qui se développe dans les collèges sur ce sujet devient un outil fort utile pour la formation sur mesure.

La formation sur mesure refait surface aujourd'hui grâce à la nouvelle entente Canada-Québec. Il faudrait probablement souligner que les S.E.A., malgré les difficultés organisationnelles, n'ont jamais délaissé ce concept et ont toujours prétendu, avec raison jusqu'à un certain point, qu'ils faisaient de la formation sur mesure. Aussi, la formation sur mesure continuera au cours des prochaines années à être un concept moteur pour le développement de l'éducation des adultes dans les collèges, au-delà de l'entente Canada-Québec. Les collèges devront, cependant, revenir aux sources et aux données de base sur le sujet et y inclure la nouvelle expertise développée au niveau de la reconnaissance des acquis. La formation sur mesure ayant ainsi retrouvé ses assises sera porteuse d'avenir et permettra au réseau collégial de franchir un pas de plus vers l'éducation permanente.

L'éducation permanente constitue le quatrième concept qui a influencé l'éducation des adultes dans les collèges. Plusieurs services d'éducation des adultes ont porté ou portent encore ce titre de Service d'éducation permanent. Cependant, ici, je voudrais clarifier ce que l'on entend aujourd'hui par ce concept, plus particulièrement depuis le rapport de M. Edgard Faure sur le sujet, *Apprendre à apprendre*, publié par l'U.N.E.S.C.O. en 1972. L'éducation permanente signifie le développement optimal de l'individu, tout au long de sa vie, à travers l'ensemble de ses activités et de ses engagements et par la valorisation des ressources formatives de tous ses milieux de vie. C'est un projet d'éducation qui a pour objet d'assurer la formation et le développement de la personne, en lui permettant d'acquérir les connaissances, les habiletés ou les comportements et de développer l'ensemble des aptitudes intellectuelles, manuelles... qui répondront à ses aspirations d'ordre éducatif, social et culturel. Ainsi conçue, l'éducation permanente implique des préoccupations d'accessibilité, d'offres de services diversifiées, de réponses adaptées aux besoins de l'individu et de la collectivité. L'éducation permanente, en plus d'être un projet éducatif, est aussi un projet de société éducative. Elle soutient toute mesure qui permet une prise de responsabilité accrue de la part du citoyen, une plus grande égalisation des chances de réussite et des chances de développement et d'épanouissement.

L'éducation permanente ainsi conçue élargit la mission des services d'éducation des adultes dans les collèges. Ce concept devient donc un concept intégrateur des trois autres concepts dont nous avons parlé précédemment. L'éducation permanente ainsi comprise s'applique aussi à l'ensemble de la mission des collèges et non seulement de l'éducation des adultes.

Vous le constatez, mon propos sur les concepts qui ont influencé l'évolution de l'éducation des adultes dans les collèges se situe loin des préoccupations quantitatives et des problèmes de juridiction qui alimentent le quotidien des S.E.A. Il m'importait, cependant, de rappeler aujourd'hui les bases de notre action en la matière afin de bien faire ressortir les enjeux de la pratique courante. Je m'arrête là tout en souhaitant que les préoccupations journalières ne nous fassent pas oublier les réels enjeux de l'éducation des adultes et du réseau collégial qui continuera d'être dans l'avenir une composante de l'éducation permanente.

Les échanges qui suivront feront ressortir les implications des concepts sur les activités des services d'éducation des adultes. De même, les participants de l'atelier indiqueront, j'en suis sûr, les conditions d'amélioration de la situation qui nous permettraient de se diriger vers l'éducation permanente.

Communication de
Ndia-Bintu KAYEMBE
Consultant
Institut de recherche appliquée sur le travail (I.R.A.T.)

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP APRÈS VINGT ANS D'EXISTENCE

Introduction

Les cégeps viennent d'avoir 20 ans, donc 20 ans de service à la population québécoise. Ce colloque constitue, en quelque sorte, une opération bilan, mais une opération dont la portée dépasse la simple constatation des réalisations (output) pour englober une réévaluation de leur mission, de leurs variables d'entrée (input) ainsi qu'une analyse critique de leurs différentes composantes.

Bien qu'elle n'ait pas fait partie de la mission initiale des cégeps à leur création en 1967, l'éducation des adultes constitue, à coup sûr, une réalisation importante, un élément d'actif que les cégeps se doivent de présenter et d'analyser à l'occasion de ce colloque de 20^e anniversaire. Notre atelier a justement cette délicate mission qui consiste à examiner les 20 ans d'existence de l'éducation des adultes au collégial et à émettre et discuter les suggestions pour son développement futur.

Le document préparatif à ce colloque nous propose essentiellement trois questions à débattre dans cet atelier, à savoir: Après vingt ans d'existence et de pratique de l'éducation des adultes, les cégeps sont-ils mieux préparés que les universités et les écoles secondaires québécoises à répondre à la demande de formation — de plus en plus croissante — émanant de la population étudiante? L'éducation des adultes constitue-t-elle un avenir pour les cégeps? Le développement de l'éducation des adultes va-t-il bouleverser les structures et les pratiques éducatives au collégial?

Le bref exposé que je vous présente ici vise à introduire notre discussion sur ces trois questions et s'inspire fidèlement de résultats d'une étude que M. Paul Bélanger, directeur général de l'I.R.A.T. et moi avons réalisée en 1987 et qui portait justement sur l'état de l'éducation des adultes au collégial de 1967 à 1987¹⁾. L'exposé abordera successivement l'évolution interne et le développement comparé de l'éducation des adultes au collégial (E.A.C.) pour terminer par une conclusion où nous essayons de répondre aux trois questions qui constituent la problématique de cet atelier. Après mon exposé, vous serez invités à donner libre cours à vos commentaires et réactions qui viendront ainsi alimenter nos débats.

Évolution interne de l'E.A.C.

Sur le plan quantitatif, l'examen de l'éducation des adultes au collégial à différentes périodes de l'évolution des cégeps révèle un développement sans précédent. De 8000 qu'elle était en 1967-1968, la clientèle adultes des cégeps (tant au secteur régulier qu'à celui de l'éducation des adultes proprement dite) est passée à 74 000 étudiants en 1986, soit une augmentation de plus de 900 p. cent dans l'espace de 19 ans. Pour la même période, la clientèle jeune du secteur collégial régulier est passée, elle, de 55 000 à 137 000 étudiants. Une année après, soit à la fin de l'année académique 1986-1987, alors que la clientèle jeune des cégeps avait augmenté seulement de 800 unités (à peine 1 p. cent), se fixant ainsi à 137 800 étudiants, le nombre d'adultes bénéficiaires de programmes éducatifs collégiaux de diverses natures était, pour sa part, estimé à plus de 90 000 dont 15 000 adultes intégrés au secteur dit régulier, 70 000 à temps partiel et 7000 dans les programmes spécifiques offerts aux adultes inscrits à temps complet; ceci représente une augmentation globale de 16 000 unités (ou 22 p. cent) par rapport à l'année précédente.

En gros, l'éducation des adultes qui représentait à peine 13 p. cent de la clientèle totale des cégeps en 1967-1968, en représente aujourd'hui plus de 40 p. cent. Il s'agit là d'un développement évident.

Parallèlement à cette croissance des effectifs, les programmes éducatifs spécifiquement destinés aux adultes sont passés de quelques dizaines en 1967-1968 à plus de 300 en 1987.

Cette comparaison verticale des données statistiques relatives aux effectifs d'étudiants et aux programmes éducatifs démontre sans équivoque le progrès remarquable, le rendement quantitatif significatif, réalisé par les cégeps dans le domaine de l'éducation des adultes pendant leurs 20 années d'existence.

À cette bonne performance sur le plan quantitatif s'ajoute une certaine amélioration de la qualité des services offerts, tout au moins par rapport à la situation initiale. Cette amélioration est difficile à mesurer. On peut cependant l'inférer à partir de certains dossiers et de certains programmes mis sur pied dans les services d'éducation des adultes (S.E.A.) des cégeps, notamment les dossiers et programmes suivants: la formation sur mesure; la reconnaissance des acquis; le perfectionnement des formateurs d'adultes; les 200 postes de formateurs permanents créés au sein des S.E.A. des cégeps depuis les années quatre-vingt; la présence des conseillers andragogiques dans tous les cégeps.

Ainsi, lorsqu'elle est considérée en vase clos, c'est-à-dire sans aucun rapport avec ce qui se passe à l'extérieur du réseau collégial, l'éducation des adultes dans les cégeps constitue un succès éclatant, surtout sur le plan quantitatif.

Développement comparé de l'E.A.C.

Le monde où nous vivons actuellement est un monde fortement relativisé, un monde où la véritable performance d'une personne, d'une institution ou d'une société dans un domaine quelconque est déterminée non pas par ses réalisations

¹⁾ Paul Bélanger et Ndia-Bintu Kayembe, *L'éducation des adultes au collégial: En état de développement?*, Québec, Conseil des collèges, 1987